



Télévision

QUAND LA MUSIQUE SE DONNE

Mauvaise nouvelle pour les friands de musique, dans quelques jours, FreeboxTV va voir son offre de chaînes musicales se réduire. C'était presque officiel il y a un mois déjà (cf. **édition du 18 novembre**), les chaînes du groupe MTV vont quitter l'offre télévision de Free, et plus largement, abandonner leurs diffusions par l'ADSL...

Un bandeau explicite est affiché sur les quatre chaînes du groupe, MTV, MTV2, MTV Dance et MTV Hits : «Pour des raisons indépendantes de notre volonté, les chaînes MTV ne seront plus disponibles à compter du 1er janvier 2009».

La raison indépendante principale reste la signature d'un contrat d'exclusivité avec le bouquet CanalSat, qui sera désormais le seul à pouvoir diffuser les chaînes.

Pour les fans des émissions des chaînes de MTV, vous savez ce qu'il vous reste à faire (cf. **édition du 7 novembre**) et dépêchez-vous, la promotion s'arrête le 31 décembre !

Fans de jeux-vidéos rassurez-vous, la chaîne Game One, même si elle appartient au même groupe, ne connaîtra finalement pas le même sort et restera disponible sur FreeboxTV. Idem pour les chaînes VH1 et VH1 Classic.

Autre mauvaise nouvelle pour les fans de musique, la chaîne FUN TV du groupe M6 va disparaître totalement de tous les écrans au 31 décembre. Raison évoquée par le groupe, une meilleure concentration sur sa nouvelle chaîne M6 Music Club.

Restons dans le domaine musical pour conclure, avec une belle leçon à l'heure où l'industrie de la musique s'enfonce de plus en plus. Celle d'un certain Grégoire, un jeune musicien de l'Oise dont le titre «Toi+Moi» vient de passer disque de platine, en dépassant les 200 000 ventes. Son succès, il le doit au site **mymajorcompany**, dont le système repose sur un financement de l'artiste par l'internaute lui-même. Précisément 347 anonymes ont donné 5, 10 voire... 1 600 euros, pour atteindre les 70 000 euros requis par le site pour produire le disque d'un artiste. En fait, 347 producteurs qui ont tous aujourd'hui... récupéré leur mise... Chapeau l'artiste !

Source : <http://www.universfreebox.com/>

Téléphonie mobile

QUAND LA 3G CHINOISE S'ÉVEILLERA...

Alors qu'ici la 3G existe depuis quatre ans déjà, la Chine va tout juste commencer à attribuer les fréquences nécessaires. Le gouvernement chinois assure que China Mobile, China Unicom et China Telecom, les trois opérateurs aujourd'hui en place, recevront leur licence avant la fin de l'année ou au plus tard début 2009. Avec l'Inde, la Chine reste l'un des derniers grands marchés à passer le cap du haut débit mobile.

Et l'enjeu est majeur. L'investissement pour le déploiement du réseau nécessitera pas moins de 32 milliards d'euros sur deux ans ! Une somme que les grands équipementiers occidentaux aimeraient bien se partager. Ce déploiement est considéré par certains d'entre eux comme l'un des plus grands chantiers dans les télécoms des deux voire trois prochaines années. Comme un début de réponse à la crise ?

Source : **La Tribune**



Insolite

GOOGLE AU PAYS DU SOLEIL LEVANT

On parlait de vie privée il n'y a pas si longtemps (cf. **édition du 26 novembre**), avec le troublant projet du CNRS. C'est un peu du même sujet qu'il s'agit, sauf que là l'histoire se déroule au Japon et que l'accusé n'est autre que le géant américain Google (et oui encore lui)...



Un groupe d'avocats et de professeurs en droit du Japon l'accusent en effet de ne pas respecter la vie privée des Japonais avec son service Street View. Service que l'on peut comparer à un «super GoogleMaps» puisque la précision va jusqu'à décerner les habitants. Pour mettre en place Google Street View, le moteur de recherche a déployé dans des centaines de grandes villes sur la planète, des milliers de «Google Car», des voitures équipées de «super caméras» capturant à tout va tous les détails de toutes les rues...

Certes le résultat est bluffant (<http://maps.google.fr/help/maps/streetview/>), mais que peut-on dire par exemple de cet américain photographié alors qu'il sortait d'un bar de danseuses nues...

Les avocats et professeurs demandent simplement que Google bloque complètement l'accès aux photos des villes japonaises dans Street View et que l'entreprise supprime toutes les images de ses archives. «Nous croyons que Google contrevient aux droits les plus fondamentaux des êtres humains avec son service, a expliqué à l'agence de presse Reuters Yasuhiko Tajima, un professeur de droit de Tokyo. C'est important de prévenir les citoyens que cette entreprise s'attaque ouvertement à leur vie privée».

L'attaque en justice a été effectuée vendredi dernier, et on attend avec impatience le verdict ! S'il joue en la défaveur de Google, nul doute que cela sera un coup dur pour le moteur de recherche américain...

Source : <http://www.journaldunet.com/breve/le-net/34702/google-street-view-conteste-au-japon.shtml>